



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 16 septembre 2014
18 heures 30

CR/MG

N° 001745

Service des sports -
Rapport de l'exercice
2013 sur la Délégation
de Service Public
camping les Cèdres

Affiché le :

Le mardi 16 septembre 2014 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 10 septembre 2014, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal), Mme Véronique MOREAU-NENON (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI-LEONIS (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale), M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle PITON, Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Françoise PETOT

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

Par la délibération n° 394 du 18 décembre 2006 le Conseil Municipal a décidé d'attribuer la gestion du camping les Cèdres à Apt à l'entreprise de Mademoiselle Lucie BOUILLET dans le cadre d'une Délégation de Service Public pour une durée de 8 ans.

La loi précise que le délégataire produit chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant les comptes et la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public ainsi qu'une analyse de la qualité du service.

Après lecture et contrôle de ce rapport il apparaît que :

- Le nombre de nuitées 2013 s'élève à 23 469 soit une baisse de 5,06 % par rapport au précédent bilan.

- Le chiffre d'Affaire total d'un montant de 147 321,74 € est en baisse de 3,04 %.

Sur le Chiffre d'Affaire, 10 849 € sont issus de la buvette et fournitures diverses et 136 473 € sont issus des recettes liées au service camping.

- Les charges de personnel s'élèvent à 51 359 € soit une augmentation de 1,56 %.

- La maintenance des bâtiments et locaux ainsi que l'entretien sont satisfaisants.

- Les engagements du délégataire sont respectés vis-à-vis de la collectivité (caution et redevance).

- La qualité du service est bonne : accueil, propreté, entretien des installations

L'année 2013 a été marquée par :

- Une année qui a été satisfaisante en termes de fréquentation, malgré les mauvaises conditions climatiques et une conjoncture économique difficile.
Nous atteignons en 2013, 7 648 arrivées et 23 469 nuitées (En 2012 : 7 891 arrivées et 24 656 nuitées).
- La fidélisation de la clientèle retraité et sportive (vélo touristes).
- Le camping référencé dans divers guides touristiques (guide FFCC, guide du Routard, guide Michelin, guide des chèques vacances...) ainsi qu'auprès de l'Office de Tourisme d'Apt permet une large publicité de l'établissement.
- La visite de la commission de sécurité, le 04 juin 2013 a donné un avis satisfaisant sur l'ensemble des installations. Deux recommandations ont été notées :
 - o Réparer les blocs électriques à l'entrée du camping
 - o Eclaircir la végétation qui entoure les équipements de secoursCes travaux ont été réalisés.

Le rapport signale que l'ensemble de l'installation électrique du logement de fonction est obsolète et nécessite une réfection.

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

PREND ACTE du rapport, des comptes et du bilan des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public ainsi que l'analyse de ce service transmis par Mademoiselle Lucie BOUILLET.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**